

## CRÉATEURS MEMBRES DE L'ACDB

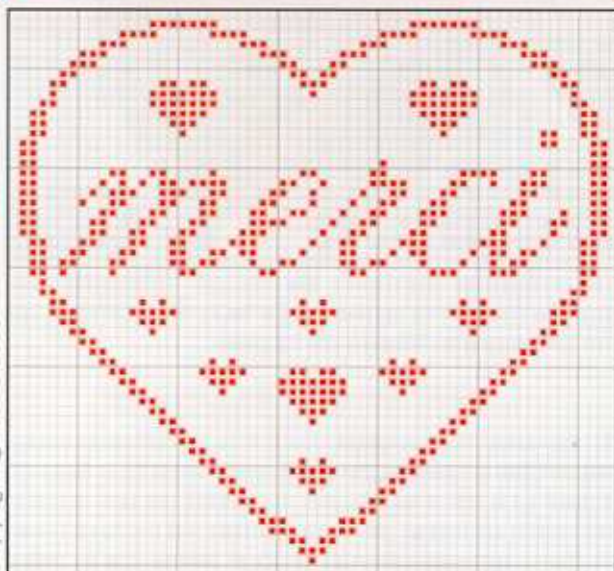
A Point nommé - ABC Collection -  
Alphabets - Anagram diffusion - Au  
Bonheur des Dames - Atelier des  
Abcédaires - Atelier des Fées  
Brodeuses - Au Fil de l'Ange - Au Fil  
des Couleurs - Bleu de Chine - Boulet  
Doré - Compagnie des ouvrages -  
Couleurs Croisées - Cousines et  
Compagnie - Craftica - Créations  
Sylvie Robin - Dessin DHC - D'un Fil à  
l'autre créations - Emmanuelle Erre -  
Graphèmes de Limprey - Keeping  
Tradition - Kico Point de croix - La  
Compagnie des Aiguilles - Lili soleil -  
Lucas création - Maria Térésa Capo  
Berli Creazioni - Mariska - Monarque -  
Mouton Rouge - Nanie Moune -  
Nimûe - Pastel indigo - Picoti Picota -  
Pique et Pique et un diagramme -  
Planète Mauve - Point de repère -  
Point Passion - Rouge du Rhin - Royal  
Paris - Savoir Faire Vailly - Sophie  
Touraud - Volsine -



ASSOCIATION  
DES CRÉATEURS  
DE DESSINS  
POUR LA BRODERIE

**ENSEMBLE  
ENCOURAGEONS  
LA CRÉATION!**

Copyright © ACDB 2003



CONTACT: A.C.D.B. BP-19 65401 ARGELES-GAZOST cedex  
● a c d b r o d e r i e @ v o i l a . f r ●

L'ACDB, née en 2001,  
réunit les passionnés de broderies  
et défend leurs intérêts.

## POURQUOI CETTE ASSOCIATION ?

Comme les auteurs de musique, les créateurs et éditeurs de grilles de broderies sont confrontés au **PIRATAGE de leurs oeuvres.**

En dépossédant les créateurs du fruit de leur travail, **Le PHOTOCOPIAGE tue la création !**

Le but de l'acdb est de sensibiliser le plus grand nombre à ce problème.

## QUE DIT LA LOI ?

Le Livre 1 du Code de la Propriété Intellectuelle précise que toute forme de reproduction d'un modèle original, en vue de sa diffusion auprès d'autres, même à titre gratuit, constitue une contrefaçon passible de poursuites pénales et civiles.

Ainsi, toute copie d'un diagramme faite pour un usage, autre que privé et strictement personnel est une contrefaçon (Article L122-5 2e du CPI) sanctionnée en correctionnelle (Article L 335-2) de :

**2 ans d'emprisonnement et de 150.000 Euros d'amende.**

## QUESTIONS

*"Je suis membre d'une association de bienfaisance. Je ne fais jamais aucune photocopie de diagrammes. Cependant, il m'est arrivé d'utiliser un modèle pour en faire des cartes de Noël destinées à être vendues au profit de la kermesse, est-ce autorisé?"*

**NON!**

Car toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur est illicite et passible de poursuites pénales (art. L122-4)

*"Mon club de broderie reproduit gratuitement à l'usage exclusif de ses membres des modèles à broder, en a-t-il le droit?"*

**NON!**

Car c'est une contrefaçon. Vous vous exposez, comme le responsable du club, à une condamnation.

*"Lorsque j'achète dans une boutique de la toile et des fils, puis-je demander à ma mercière, la copie d'un modèle extrait d'un livre ou d'un kit?"*

**NON!**

Car le commerçant et vous-même, vous rendez coupables du délit de contrefaçon.

*"Il m'arrive d'échanger des grilles par petites annonces dans les journaux ou sur Internet avec des amies passionnées de points de croix.*

*Est-ce autorisé?"*

**NON!**

Car tout modèle, tout dessin issu de l'imagination d'une personne est protégé par le droit d'auteur.

Sa reproduction, sa diffusion, à l'aide de tout procédé quel qu'il soit et sa détention sont illicites.

*"Je crayonne ma grille, puis-je faire une photocopie pour conserver l'original?"*

**OUI!**

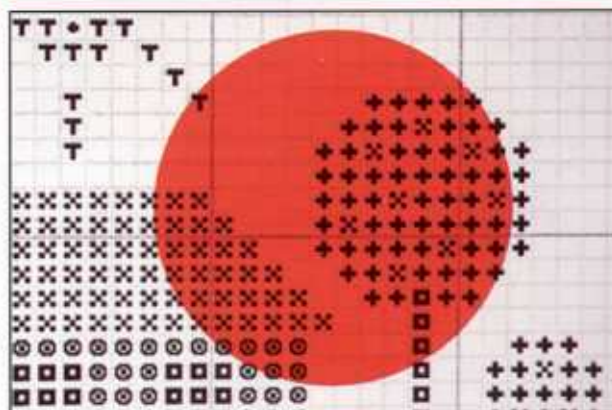
Car il s'agit d'un usage strictement personnel.

*"Puis-je faire des photocopies de ma grille pour mes amies, ma famille, mes élèves...?"*

**NON!**

Car il s'agit d'un usage collectif et d'une contrefaçon.

## EXIGEONS LA PASTILLE ROUGE!



Les créateurs membres de l'ACDB, apposent une pastille rouge transparente sur leurs diagrammes qui ne gêne pas la lisibilité de la grille :

**C'est la garantie de l'original!**

En achetant un modèle, nous n'achetons pas seulement une simple feuille de papier, mais une part du talent et surtout les heures de travail de son auteur. La copie sauvage prive sans scrupules l'auteur de sa légitime rémunération et à court terme tue la création.

**Encourageons les créations !**

**Respectons le travail des créateurs!**